

PROCHAIN TOUS MÉNAGES
EXCEPTIONNEL
jeudi 28 septembre

C'était le 14 septembre dernier...

Chexbres

Réouverture du Caveau du Cœur d'Or

Le Cœur d'Or avait cessé de battre au rythme de la musique et des chants en août 2016 car il n'avait pas supporté le traitement infligé par la police du commerce. Ce collapsus administratif a incité plusieurs médecins locaux à se pencher en urgence sur ce sacré Cœur pour lui redonner vie.

Ainsi la Municipalité de Chexbres et les membres de l'Association des Z'amis du Cœur d'Or «L'Accroch'Cœur» ont sorti leurs stéthoscopes pour déceler le médicament qui allait ranimer le patient et lui donner une deuxième vie longue et belle. C'est ainsi que le 14 septembre 2017, le Cœur d'Or s'est rempli à nouveau d'une belle pléiade d'invités pour célébrer sa réouverture et constater que le personnel soignant avait fait du beau travail en lui donnant une sortie supplémentaire, deux grosses veines (tuyaux) d'aération, un petit bar à bières, de nouvelles tables et chaises et une scène agrandie. Ce qui fait que l'on peut mettre plus de monde sur la scène et plus de monde dans la salle. Que demander de mieux pour un Cœur d'Or refait à neuf? Pour marquer ce moment, le municipal responsable des bâtiments de la commune de Chexbres, Bertrand Kolb a remis à Selim Keddar – pré-



A gauche, Bertrand Kolb, municipal et à droite Selim Keddar, président de l'Accroch'Cœur

Les trois musiciens-chanteurs • Les petits chanteurs à la gueleule de bois



sident de L'Accroch Cœur – la licence qui l'autorise à exploiter ce lieu magique et faire circuler à plein régime ce sang chaud de culture et de musique. Hé oui! Quand on a un Cœur d'Or, il ne peut cesser de battre au rythme des musiques du monde qui l'ont animé durant de longues années.

Et ce n'est pas moins de 36 productions qui sont à l'agenda d'ici à fin décembre 2017. A découvrir sur le site internet www.coeurdor.ch

Jean-Pierre Lambelet



Chexbres

Au rythme des musiques du monde...

Cœur d'Or : une deuxième vie !

par Jean-Pierre Lambelet



3

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



Prestations virtuelles

Ces dernières semaines, la presse s'est largement fait l'écho de parents insatisfaits, en révélant un sérieux problème de timing chez quelques sociétés de transports scolaires. Entre autres remarques, la question de la pertinence du choix des prestataires s'est posée. Bien sûr, les autorités en charge ont vraisemblablement porté leur choix sur le moins onéreux, et ce n'est certainement pas le contribuable qui les en blâmerait.

Là où le bât blesse, c'est à la livraison desdites prestations. Il semblerait qu'il n'y ait pas eu d'analyses de ces dernières et que le seul argument valable ait été financier. L'augmentation régulière de la population écolière a certes poussé à la création de nouveaux pôles scolaires aux capacités étendues – extension du collège du Raffort, nouveaux collèges de Servion et Puidoux – mais la réflexion portant sur le transport des troupes n'a été qu'effleurée. L'analyse en a été bâclée; j'en veux pour exemple le trajet Forel-Savigny estimé à 4 minutes, chargement et déchargement des enfants compris! Nul besoin d'être devin pour se rendre compte des problèmes immédiats... des arrivées en classe avec 20 minutes de retard et des enfants plantés au bord de routes «limitées» à 80km/h hors de la responsabilité des écoles et pas encore sous la responsabilité des transporteurs... Champion!

Les prestations sont à revoir sérieusement, et cela avant que le froid et la neige ne s'en mêlent.

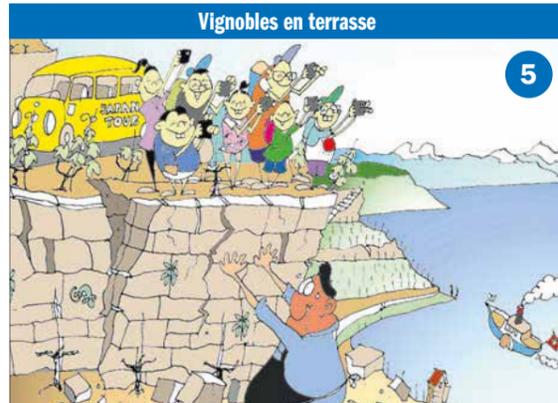
Une autre question se pose au sujet du choix des prestataires, celle de la valeur ajoutée, de la flexibilité et de la connaissance du terrain. Qu'il soit question de transport ou de cantine scolaire, la préférence a parfois été donnée à des sociétés hors district ou hors canton. Sur des sujets touchant d'aussi près les spécificités géographiques de la région auxquelles s'ajoutent une souplesse nécessaire lorsqu'il s'agit d'enfants et d'école, la proximité est impérative et la connaissance de la région une nécessité. «Pas cher» devient vite «trop cher»!

Quid alors des sociétés locales? Leur savoir-faire existe, connaissance et proximité sont évidents et, cerise sur le gâteau, elles font vivre la région. Des arguments balayés d'un revers de main par une «bureaucratie» crasse, trop occupée à ses prérogatives et à ses deniers sans doute...

S'il fallait pousser encore un peu le bouchon, les sociétés chinoises auraient été tout aussi concurrentielles...

Illustration: © Stef

Vignobles en terrasse



5

Murs d'incompréhension en Lavaux

par Jean-Pierre Lambelet

Le réalisateur d'Alptraum Manuel Lobmaier sera présent le vendredi 22 septembre

Cinéma d'Oron

7



Nouvelle série mensuelle

en partenariat avec CinéDoc et le Cinéma d'Oron

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop



Grève

Une fois de plus, la rentrée sociale se révèle tendue chez nos estimables voisins français entre un gouvernement déterminé à introduire des réformes et une opposition politico-syndicale qui entend s'y opposer par des manifestations et des grèves. Les Français auraient-ils un penchant naturel pour les conflits sociaux exacerbés et un recours mécanique aux arrêts de travail et aux blocages? Certains le pensent! Quoi qu'il en soit, on ne sera pas étonné de constater que le mot *grève* et l'expression *faire grève* sont bien nés à Paris. Mais on est toujours surpris d'apprendre qu'il n'y a pas si longtemps *faire grève* voulait dire chercher du travail et non pas l'interrompre. A l'origine se trouve le vieux mot gaulois *grava*, passé au

latin vulgaire, qui désignait – et désigne toujours – une grève; autrement dit espace couvert de galets ou une plage de sable grossier. Quel rapport avec la grève d'un groupe de salariés? Aucun! Si ce n'est qu'au XII^e siècle à Paris, on a baptisé *place de Grève* un espace près de la Seine où les crues du fleuve provoquaient régulièrement des inondations qui laissaient des dépôts de galet et de sable. L'endroit était fréquenté par des bateliers qui chargeaient et déchargeaient des marchandises et cherchaient parfois de l'œuvre pour ce travail. C'est ainsi que les Parisiens qui n'avaient pas de boulot – aujourd'hui nous dirions des

chômeurs – avaient pris l'habitude de se réunir en place de Grève pour offrir leurs services. Et progressivement industrielle, les rassemblements ont pris cependant un tour de plus en plus revendicatif. Et progressivement l'expression a pris le sens qu'on lui connaît aujourd'hui. La place de Grève a perdu son nom original: elle s'appelle de nos jours place de l'Hôtel-de-Ville – Esplanade de la Libération. Elle est d'ailleurs fréquentée par les touristes que par les grévistes. Quant à la Seine, elle a été entièrement canalisée en cent ans entre 1839 et 1939. A Paris, il est manifestement plus facile de contenir les eaux d'un fleuve que les débordements de colère de certains manifestants!



l'expression *faire grève* a pris le sens de chercher du travail. Avec la révolution

Georges Pop

Oron

Convocation

Conseil communal

Le Conseil communal se réunira en séance le **lundi 2 octobre 2017 à 20h à la grande salle d'Ecoteaux**

Modification de l'ordre du jour

1. Appel
2. Assermentations
3. Procès-verbal de la séance du 26 juin 2017
4. Communication du bureau
5. Communication de la Municipalité
6. Nomination d'un nouveau membre à la commission des finances
7. Nomination d'un nouveau membre à la commission de gestion
8. Nomination d'un nouveau délégué VOG
9. RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LE POSTULAT DE M. KISSLING «Pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer en toute sécurité dans nos villages et accéder facilement aux commerces et bureaux»
10. POSTULAT DE M. RICHARD «Outil permettant la mise en œuvre d'une politique de développement durable: Agenda 21» Entrée en matière
11. PREAVIS MUNICIPAL N° 15/2017 Demande de crédit pour l'étude pour un projet de caserne des pompiers à Oron-la-Ville
12. PREAVIS MUNICIPAL N° 16/2017 Demande de crédit pour l'acquisition de la parcelle RF n° 11212 à Oron-la-Ville
13. Divers et propositions individuelles

Le Conseil communal